

DÉLIBÉRATION N°2019-20_91
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté

Séance en date du jeudi 9 juillet 2020

5. Affaires financières :

**5.3 Présentation des projets retenus dans le cadre de l'appel à projets CVEC -
commission du 19 février 2020**

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 35 Quorum : 18 Membres présents : 17 Membres représentés : 7 Total : 24	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0
---	--

La commission CVEC, réunie le 19 février 2020, a étudié les différents projets déposés suite à l'appel à projet institué par l'université pour l'utilisation d'une partie des fonds de la CVEC.

La commission propose au CA de retenir le financement des 4 projets suivants :

➤ Le projet CVEC « Restez connecté-e-s à Belfort-Montbéliard » a pour but d'aménager des espaces de travail et de convivialité où les étudiants pourront recharger leurs batteries de smartphone et d'ordinateur. Des espaces confortables de « travail long » sont normalement accessibles dans les différentes bibliothèques sur les sites de Belfort-Montbéliard mais les étudiants de l'UFR STGI ne disposent pas d'espace de « travail court » proches des salles d'enseignement dans lesquels réviser ou gérer leur messagerie au moment de la pause de midi ou dans les intercourts. **Le coût global de ce projet est de 5 805 €. Il est proposé que la CVEC participe à hauteur de 1 905,56 €.**

➤ Tracés de trails a pour objectif de définir des parcours de trails, associés à Grandes Heures Nature porté par Grand Besançon Métropole, au départ du campus de la Bouloie, et permettant une découverte du milieu semi-naturel, mais aussi du patrimoine et de la culture scientifique du campus. **Le coût global de ce projet est de 20 000 €. Il est proposé que la CVEC participe à hauteur de 9000 €.**

➤ Evaluer et améliorer les services aux étudiants en BU. L'objectif de ce projet est d'affiner la connaissance des publics étudiants dans les BU pour adapter leurs services et leurs espaces, dans la perspective de construction de la Grande Bibliothèque, de réhabilitation de la BU Oytana, et d'amélioration continue du SCD. **Le coût global de ce projet est de 6 282 €. Il est proposé que la CVEC participe à hauteur de 5 282 €.**

➤ Bureau de la vie étudiante. : **complément de 13 000 €** pour le financement de recrutements spécifiques sur projet CVEC

TOTAL DES FINANCEMENTS SUR FONDS CVEC : 29 187,56 €.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent à l'unanimité les projets retenus dans le cadre de l'appel à projets CVEC lors de la commission du 19 février 2020.

Besançon, le 13 juillet 2020

Pour le président et par délégation
La directrice générale des services



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "R. Degachi", is written over a horizontal line.

Rabia DEGACHI

Annexe n°4 - Procès-verbal de la commission CVEC du 19 février 2020

*Délibération transmise au Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté*



UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE

Procès-verbal de la commission « Contribution Vie Etudiante et de Campus »

Séance du 19 février 2020

La commission CVEC de l'université de Franche-Comté s'est réunie le mercredi 19 février à 14h30 à la Maison de l'Université, salle 116, 1 rue Claude Goudimel, sous la présidence de Monsieur Frédéric MUYARD, vice-président de l'université de Franche-Comté.

Etaient présents :

Le vice-président en charge de la CFVU de l'UFC, Frédéric MUYARD
La vice-présidente étudiante déléguée à la vie étudiante de l'UFC, Athéna BLANC
La vice-présidente chargée des politiques culturelles de l'UFC, Claire DUPOUET
Le responsable du BVE de l'UFC, Damien GUILBAUDEAU
Un membre du BVE de l'UFC, Lucas BARRAUX
La directrice du SUMPPS de l'UFC, Corinne LESUEUR-CHATOT
Le directeur de Campus Sport, Nicolas DELATTRE
La représentante de la directrice du service Sciences Arts et Culture, Elodie MEREAU
1 enseignant élu de la CFVU de l'UFC, Jean-Emmanuel LAFARGE
1 enseignante-chercheuse élue de la CFVU de l'UFC, Sophie MONTEL
La représentante d'1 BIATSS élue de la CFVU de l'UFC, Brigitte GRILLOT
La représentante de la directrice du Service Commun de Documentation, Jeanne-Marie JANDEAUX
1 étudiant élu de la CFVU de l'UFC, Antonin FIEG
La représentante de la directrice du CROUS-BFC, Fanny JEANROY
Le directeur général des services adjoint de l'UFC, Thierry BLOND

Etaient excusés :

Le vice-président étudiant élu du Conseil Académique (CAC) de l'UFC, Karim DEMNATI
1 étudiant élu du CA de l'UFC, Alexandre CHODEY
La chargée de mission Politique Sportive de l'UFC, Anne TATU
2 étudiants élus de la CFVU de l'UFC, Hadrien KARNETH, Vincent VERGOTE
La directrice générale des services de l'UFC, Rabia DEGACHI
Une représentante d'Université Bourgogne Franche-Comté, Adeline LEVITTE
1 étudiant représentant les associations étudiantes « institutionnelles », Lucie MICHELET

Les points à l'ordre du jour :

- Enveloppe budgétaire
- Demande complémentaire d'attribution BVE
- Demandes d'attribution

Enveloppe budgétaires

Enveloppe disponible : 302 096 € dont 29 119 € de crédits 2020 et 272 977 € de reports 2019.
Total demandé : 341 948 € de projets ponctuels et 39 000 € d'un projet pluriannuel.

Demande complémentaire d'attribution BVE – projet pluriannuel

Les projets BVE présentés en novembre comportent une évolution de budget et nécessite, pour en permettre la réalisation, une augmentation d'attribution de 13 000 € par an pendant trois ans.

Proposition : voir tableau annexé

- Financement de cette hausse d'attribution dans le cadre des reports de crédit 2019 : 13 000 € par an pendant trois ans

Cette proposition est soumise au vote des membres de la commission. Résultat :

Contre : 1
Abstentions : 5
Pour : 9
15 votants.

Demandes d'attribution et discussions – projets ponctuels

L'ensemble des projets est présenté dans les grandes lignes.

Une précision est apportée concernant l'accompagnement des porteurs des demandes. Chaque dossier devra à l'avenir faire apparaître clairement le visa des chefs de services centraux concernés pour attester de la présentation du projet à leur attention. Ex. Un projet contenant une phase de travaux devra être visé par le responsable de la DPI.

Propositions : voir tableau annexé

- financement des projets des services et composantes de l'université – les projets associatifs doivent se rapprocher de l'accompagnement FSDIE et les projets partenariaux doivent s'intégrer à une action de service de l'université ;
- report des projets comportant une demande de cofinancement envoyé à la Région BFC dans le cadre des AAP Vie étudiante ;
- report des projets nécessitant un avis des services centraux ;
- 29 188 € attribués ;
- 272 908 € conservés pour une prochaine commission.

Ces propositions sont soumises au vote des membres de la commission. Résultat pour l'ensemble des points :

Pour : unanimité.

15 votants.